

## **Thème : CARDIOLOGIE , les antiarythmiques, les antihypertenseurs, les tonicardiaques, les hypolipémiants**

### **1-OBJECTIFS DE FORMATION**

#### **la problématique :**

Les maladies cardiovasculaires qui comprennent principalement l'hypertension artérielle, les cardiopathies ischémiques, les accidents vasculaires, et l'insuffisance cardiaque, sont responsables de 150 000 décès par an en France. Elles ont été en 2005 la première cause de recours à l'hospitalisation en MCO (médecine chirurgie obstétrique) des personnes de 65 ans et plus.

Des progrès indéniables débutés dans les années 80 ont fait reculer les décès cardiovasculaires de 50% : le dépistage et le traitement de l'hypertension artérielle, de l'hypercholestérolémie, du diabète, la lutte contre le tabagisme, l'obésité, la cardiologie interventionnelle, la chirurgie mini-invasive et robotique...

Malgré cette évolution très favorable, en 2010, ces pathologies représentent un problème majeur en termes de santé Publique en raison de leur fréquence élevée après l'âge de 50 ans dans une démographie française de plus en plus vieillissante.

Les politiques sanitaires récentes (loi de Santé Publique, décret tabac X. Bertrand, PNNS 1 et 2, NFSA, Alfediam...) orientent désormais leurs plans d'actions sur la réduction des facteurs de risque dans la population générale, l'optimisation des niveaux d'observance médicamenteuse individuellement avec son corollaire l'éducation thérapeutique indispensable à l'hôpital comme en ville.

Dans le même sens, les agences sanitaires (AFSSAPS, HAS...) encadrent les prescriptions et le suivi des thérapeutiques cardiovasculaires : Statines, Fibrates, et particulièrement les anticoagulants font l'objet de recommandations spécifiques à l'attention des professions de santé.

Dans les stratégies préventives développées par les différents plans gouvernementaux, la formation initiale et continue des professionnels de santé représente un point capital.

Au travers d'une part, de la loi HSPT qui définit de nouvelles missions au pharmacien d'officine et d'autre part, dans le cadre de la Convention Nationale signée avec l'Assurance Maladie en 2006 qui fixe des objectifs de qualité dans la pratique officinale, le rôle du pharmacien et des préparateurs va particulièrement s'accroître en ce qui concerne le suivi et l'accompagnement du patient atteint de pathologies cardiovasculaires. A ce titre, la mise en place de défibrillateurs dans certaines officines entérine son intervention de premier recours en cas d'urgence dans le système de santé.

Rôle capital des préparateurs officinaux dans la prévention primaire des pathologies cardiovasculaires, dans la prévention secondaire (encouragement au dépistage, suivi et observance des thérapeutiques, hypolipémiantes, anti hypertensives, anticoagulantes) et tertiaire, prévention des complications et amélioration de la qualité de vie des patients.

Comprendre et intégrer dans sa pratique professionnelle les grandes orientations des politiques de santé publique et l'impact économique des pathologies cardiaques.

Prendre conscience de l'étendue des risques encourus par le patient potentiellement victime d'une pathologie cardiovasculaire ou ayant déjà une pathologie de ce type installée.

Pouvoir contribuer au renforcement du système de surveillance spécifique des maladies cardiovasculaires et des thérapeutiques qui leur sont associées.

Savoir repérer les facteurs de risque et comprendre l'intérêt d'une approche éducative et préventive.

S'approprier les dimensions de prévention primaire, secondaire, tertiaire et situer le rôle de pharmacien officinal dans la chaîne de soins préventive, éducative et curative.

Savoir expliquer et orienter un patient dans l'aide au sevrage tabagique.

Savoir donner des conseils diététiques et des conseils adaptés en matière d'activité physique.

Réactualiser ses connaissances en cardiologie et en pharmacologie.

Réactualiser ses connaissances sur le processus d'hémostase.

Accéder à des connaissances nouvelles sur les différents traitements anticoagulants, leurs modalités d'action et effets secondaires.

Pouvoir participer à un projet d'éducation thérapeutique : outils pratiques à mettre en application à l'officine pour favoriser l'observance, mesures de prévention et d'information pour les patients à mettre en œuvre.

Situer la prise en charge du patient dans une démarche globale prenant en compte la coordination des soins entre les différents professionnels de santé.

## **2) LE PUBLIC VISE**

Cette formation s'adresse aux préparateurs en pharmacie et pharmaciens adjoints.

## **3) LES PREREQUIS**

Les stagiaires doivent être titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme de pharmacien.

## **4) LES METHODES PEDAGOGIQUES**

L'essentiel de la formation fera appel à une démarche déductive, ou le formateur transmettra des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel.

Le formateur pourra poser des questions aux apprenants, proposer des exercices, mettre en situation et éventuellement guider vers la solution de manière à se rapprocher le plus possible d'une démarche déductive.

## **5) LES MOYENS PEDAGOGIQUES**

Moyens pédagogiques utilisés :

- Vidéo projecteur
- Paper-board, feutres
- Internet

Supports pédagogiques utilisés

- Livret comprenant le diaporama et des espaces pour écrire

## **6) L'ATTESTATION DE SUIVI**

Une attestation de formation sera décernée à la fin de la séance mentionnant le nom du stagiaire, l'intitulé de la formation, la nature de l'action (perfectionnement des connaissances), le lieu, la date, la durée ainsi qu'une évaluation des acquis de la formation par test de connaissances.

## **7) LES MODALITES D'EVALUATION**

- Test de préformation
- Test de post-formation permettant de réaliser l'acquis de compétence après le stage
- L'organisme de formation s'engage à remettre aux participants, à l'issue de la formation, un questionnaire ainsi que l'attestation de participation

## **8) DESCRIPTIF DE LA FORMATION**

- Accueil des participants
- Présentation de la formation, de son organisation, de son déroulement et informations pratiques
- Description de l'organisation pratique et pédagogique de la journée de formation
- Présentation du ou des intervenants formateurs
- Présentation par un tour de table de chaque participant et formulation de leurs objectifs et attentes quant au thème de formation
- Remplissage par chaque participant d'un pré-test
- Le rôle du préparateur dans la prévention des maladies cardiovasculaires et des pathologies cardiaques.
- Pharmacologie des Tonicardiaques, mode d'action, indications, effets secondaires.
- Pharmacologie des Anti-angoreux, mode d'action, indications, effets secondaires.
- Pharmacologie des Anti hypertenseurs, mode d'action, indications, effets secondaires
- Pharmacologie des Anti arythmiques, mode d'action, indications, effets secondaires.
- Test de connaissances

## **9) DUREE PAR ITEMS**

### **Jour 1 – 9h00 à 12h30:**

- Accueil des participants (30')
- Présentation de la formation,
  - de son organisation,
  - de son déroulement et informations pratiques
- Description de l'organisation pratique et pédagogique de la journée de formation (15')
- Présentation du ou des intervenants formateurs
- Présentation par un tour de table de chaque participant et formulation de leurs objectifs et attentes quant au thème de formation (15')
- Remplissage par chaque participant d'un pré-test (15')
- Le rôle du préparateur dans la prévention des maladies cardiovasculaires et des pathologies cardiaques. (30')
- Pharmacologie des Tonicardiaques, (45')
  - mode d'action,
  - indications,

- effets secondaires.
- Pharmacologie des Anti-angoreux, (60')
  - mode d'action,
  - indications,
  - effets secondaires.

### **Jour 1 – 14h00 à 17h30**

- Pharmacologie des Anti hypertenseurs, (120')
  - mode d'action,
  - indications,
  - effets secondaires.
- Pharmacologie des Anti arythmiques, (60')
  - mode d'action,
  - indications,
  - effets secondaires.
- Test de connaissance. (30')

### **Ateliers de travaux pratiques et de cas cliniques**

- Ateliers de mises en situation  
Plusieurs cas cliniques seront abordés et, en particulier, des cas concrets intégrant le préparateur d'officine.

**Séance plénière** : Conclusion des deux journées faites par coordinateur formateur pharmacien :

- a) remplissage du Post Test par les stagiaires
- b) réponses immédiates au Post Test par le formateur
- c) comparaison avec le pré-test
- d) remplissage d'un questionnaire d'évaluation immédiate par chaque participant
- e) procédures administratives : attestation de présence, questionnaire d'évaluation à distance en explicitant l'importance et l'obligation du renvoi de ce document afin d'évaluer le bénéfice de cette formation

**Bilan et évaluation de l'ensemble de la formation** : chaque participant s'exprimera sur le contenu, sur l'atteinte de ses objectifs et sur la logistique...

### **10) LE NOMBRE MAXIMAL de STAGIAIRE LIMITE à :**

20 stagiaires/formation

### **11) QUALITE DES FORMATEURS**

Erick PIZANI et Nadine CONSTANTIN  
Docteur en pharmacie            CV ci-joint

### **12) COUT DE LA JOURNEE DE FORMATION**

240 €/ journée de sept heures de formation et par stagiaire